

Séance du 26 mai 2011

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 20 mai 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, MM. Soroste, Jaussaud, Adjointes ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à M. Jaussaud ; M. Labayle à M. le Maire ; Mme Gibaud-Gentili à M. Etchegaray ; Mme Boé à M. Lozano ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Demont ; Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé ; Mme Thicoipé à M. Etcheto ; M. Bergé à Mme Capdevielle ; Mme Loupien-Suarès à M. Soudre.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

M. Soroste présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : FINANCES – Compte administratif 2010 – Budget annexe de l'eau

L'exécution budgétaire 2010 se présente de la manière suivante (s'agissant d'une activité assujettie à la TVA, tous les montants ci-dessous sont hors taxes) :

	Crédits votés	Réalisé	Reste à réaliser
Recettes d'investissement	3 537 200 €	1 762 498,92 €	231 100 €
Dépenses d'investissement	3 537 200 €	2 631 269,59 €	231 100 €
Solde d'investissement		- 868 770,67 €	
Recettes de fonctionnement	10 000 000 €	10 335 012,14 €	
Dépenses de fonctionnement	10 000 000 €	8 884 201,00 €	
Résultat de fonctionnement 2010		1 450 811,14 €	
Résultat antérieur reporté		75 000,00 €	
Résultat de fonctionnement cumulé		1 525 811,14 €	

Résultat net de clôture (investissement + fonctionnement)		657 040,47 €	
--	--	--------------	--

En section d'exploitation, les dépenses s'élèvent à 8,9 M€ contre 8,3 M€ en 2009, soit une augmentation globale de près de 7 %.

- Hors redevances reversées à la Communauté d'agglomération et à l'Agence de l'eau, les charges à caractère général représentent 1 046 K€, en progression de 14 % par rapport à 2009 (917 K€). Cette évolution s'explique notamment par une hausse des achats de compteurs, résultant d'un volume croissant de branchements neufs réalisés et d'une politique volontariste de renouvellement de ces équipements.

- Les charges de personnel s'élèvent à 1,5 M€, en progression de 5 % par rapport à l'an dernier.

- Les dotations aux amortissements et provisions totalisent 0,6 M€ (idem 2009).

- Les frais financiers atteignent 169 K€ contre 146 K€ en 2009.

- Les autres charges s'élèvent à 109 K€ (329 K€ en 2009) : 36 K€ pour les créances irrécouvrables et 73 K€ pour les charges exceptionnelles.

Le montant des produits d'exploitation s'établit globalement à 10,3 M€ contre 9,1 M€ au compte administratif 2009, soit une hausse de 13 %.

Hors redevances, produits exceptionnels et reprises sur provisions, le chiffre d'affaires propre à la régie est de 4,1 M€, en progression de 15 % par rapport à l'exercice précédent (3,5 M€). Il se ventile de la manière suivante :

- facturation aux usagers : 3,3 M€ contre 3,2 M€, soit une évolution de 2,8 % ;

- vente « en gros » aux syndicats intercommunaux : 175 K€ contre 60 K€ ;

- travaux de branchements : 619 K€ contre 272 K€, en raison d'importants chantiers réalisés courant 2010 (Zac du Séqué, élargissement A 63, opération immobilière quartier du Prissé).

Par ailleurs, il convient de noter que la valorisation comptable des stocks se traduit par un produit exceptionnel de 0,4 M€ sur cet exercice (figurant au chapitre 013). De ce fait, le résultat d'exploitation atteint 1,4 M€ contre 0,8 M€ en 2009 ; de même, la capacité d'autofinancement brute est portée à 2 M€ contre 1,3 M€ en 2009.

En section d'investissement, les dépenses d'équipement payées (y compris travaux en régie) s'élèvent à 2,3 M€ (3 M€ en 2009), avec notamment 0,6 M€ pour le nouveau château d'eau du Prissé et 1,3 M€ de travaux sur les réseaux (dont 0,65 M€ pour la canalisation de transport à Saint-Pierre-d'Irube, 0,2 M€ pour la suppression des branchements plomb et 0,2 M€ pour le renouvellement de canalisation de distribution).

Les recettes d'investissement sont les suivantes :

- subventions reçues de l'Agence de l'eau : 0,2 M€ ;

- participations versées par des aménageurs dans le cadre du « PAE Prissé – Chala nord » (programme d'aménagement d'ensemble) : 0,2 M€ ;

- autofinancement net dégagé par l'exploitation : 1,8 M€ (soit : CAF brute 2 M€ – remboursement du capital 0,2 M€).

On constate donc que les dépenses d'équipement ont été autofinancées en très large part sur cet exercice. Aucun nouvel emprunt n'ayant été souscrit, l'encours de la dette diminue légèrement (- 0,2 M€) et représente 5,4 M€ au 31 décembre 2010.

L'addition du résultat cumulé de fonctionnement (1,5 M€) et du solde de la section d'investissement (-0,9 M€) constitue le résultat net de clôture du compte administratif, soit 0,65 K€ (0,8 M€ en 2009), soit une légère baisse du fonds de roulement.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2010 du budget annexe de l'eau ci-joint et tel que présenté ci-avant, conformément à l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales.

Voté sous la présidence de M. Pommiez.

M. le Maire ne participe pas au vote.

Adopté à la majorité.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto s'abstiennent.

MM. Ugalde et Barrère s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.